

**COMMUNE DE
CHAMP SUR DRAC
DEPARTEMENT
ISERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 MAI 2018
N°27/2018**

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT LE QUATRE MAI

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 30 avril 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. NIVON Jacques, Maire.

PRESENTS : M. Mmes NIVON Jacques, BARET Eric, CAILLAT Gilles, CATTANI Jean-Louis, CHABANY Sylvie, CHAIB Josiane, DIETRICH Francis, GALLEGRO Gérard, HAMEL Elisabeth, LEGROS Nicole, MILLET Gérard

PROCURATIONS : M. Mmes DIBON Clarisse procuration à Jacques NIVON, KOENIG Sandra procuration à Nicole LEGROS, MANTONNIER Danielle procuration à Josiane CHAÏB, MENDEZ Michel procuration à Gérard MILLET, SANCHEZ Didier procuration à Jean-Louis CATTANI, VITINGER André procuration à Francis DIETRICH, ZABONI Sébastien procuration à Gérard GALLEGRO et ZANNI Bernard procuration à Gilles CAILLAT

EXCUSEES : Mmes CERONI Joëlle et MILET Fabienne

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Gérard MILLET est nommé secrétaire de séance.
Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

**ELECTION D'UN ADJOINT SUITE A LA DEMISSION DE LA CINQUIEME
ADJOINTE**

Monsieur le Maire expose au Conseil que Madame Muriel RIOU, adjointe aux affaires sociales, a présenté au Préfet sa démission de ses fonctions d'adjointe et de conseillère municipale.

Monsieur le Préfet ayant accepté cette démission, effective à compter du 20 avril, il s'agit d'élire un nouvel adjoint.

Conformément à l'article R. 2121-2 du CGCT, qui stipule que les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur élection, le sixième adjoint devient cinquième adjoint et l'adjoint à élire prendra la place de sixième adjoint.

Sixième adjoint

Est candidat Francis DIETRICH
Est élu sixième adjoint avec 17 voix
2 bulletins nuls trouvés dans l'urne (blancs)

Monsieur le Maire indique qu'il lui délèguera la communication et le plan communal de

Envoyé en préfecture le 14/05/2018

Reçu en préfecture le 14/05/2018

Affiché le

SLO

ID : 038-213800717-20180504-D180504-DE

sauvegarde et qu'il siégera lui-même au CCAS en tant que Président.

Les nouvelles délégations des adjoints seront les suivantes :

Premier adjoint : Michel MENDEZ, adjoint délégué aux finances et aux travaux

Deuxième adjointe : Nicole LEGROS, adjointe déléguée à la jeunesse et l'éducation

Troisième adjointe : Joëlle CERONI, adjointe déléguée à l'urbanisme

Quatrième adjoint : Gilles CAILLAT, adjoint délégué aux services à la population

Cinquième adjoint : Jean-Louis CATTANI, adjoint délégué à l'environnement

Sixième adjoint : Francis DIETRICH, adjoint délégué à la communication et au plan communal de sauvegarde

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

CHAMP sur DRAC le 7 mai 2018.

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de l'acte compte tenu de sa télétransmission en préfecture
et de sa publication ou notification

